

Les nouvelles priorités pour l'hôpital

8/9/12

SANTÉ Marisol Touraine a lancé une mission dont le rapport est attendu fin décembre

« Consacrer les valeurs du service public, c'est d'abord dire que l'hôpital n'est pas une entreprise. » L'affirmation de Marisol Touraine tranche avec le discours auquel Roselyne Bachelot avait habitué le personnel hospitalier. Autant dire que ses propos étaient attendus, au moment où la ministre de la Santé lance son pacte de confiance pour l'hôpital, qui s'appuiera sur une mission confiée à Édouard Couty, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes et ancien directeur des hôpitaux.

Cette mission est organisée selon trois axes : le service public hospitalier dans le système de

soins, notamment son articulation avec le système des soins de ville, la mise en place des modalités d'un dialogue social local bien structuré et de qualité, et la gestion des ressources humaines et le fonctionnement interne de l'hôpital, autrement dit sa gouvernance, dont on se souvient que la dernière loi Bachelot l'avait confiée au seul chef d'établissement.

Le rapport de synthèse d'Édouard Couty est attendu fin décembre 2012. M^{me} Touraine a néanmoins rappelé que « l'accès aux soins d'urgence en moins de trente minutes doit être garanti », ainsi que « les conditions d'un égal accès aux soins pour retisser le lien de confiance qui unit les Français à leur système de santé publique ».

Elle veut également établir la confiance avec le personnel en lui proposant « des carrières attracti-

ves ». Les premières traductions concrètes devraient être visibles dès 2013, notamment la fin de la convergence tarifaire public-privé, l'amélioration de la tarification T2A, le renforcement de l'accès aux soins d'urgence sur le territoire par la création de Smur et de médécins correspondants du Samu.

Réduction du secteur privé

De leur côté, les syndicats, même s'ils se disent favorables à l'initiative ministérielle, restent dubitatifs. Ainsi, la CFDT craint qu'il ne faille attendre le moyen terme alors que « certains sujets urgents méritent d'être traités en priorité ».

La CGT, elle, estime que les principaux axes de la mission doivent s'orienter autour de l'emploi, des salaires et des conditions de travail, et demande des revalorisations rapides pour les catégories

C. La Confédération des praticiens hospitaliers (CPH) demande la « réduction de la participation du secteur privé lucratif aux missions de service public ». Lequel secteur privé s'inquiète de cette remise en cause.

Ainsi, le président de la Fédération des hôpitaux publics (FHP) s'interroge : « L'accueil aux urgences, est-ce une mission de service public ? Je ne le crois pas. La recherche ? Non plus. L'accueil d'infirmières en alternance ? On peut aussi se poser la question. En revanche, pourquoi l'hôpital public n'héberge-t-il pas les sans-abri quand il en a la possibilité ? C'est une mission de service public. » Reste que de gros problèmes demeurent en suspens : le contentieux des CET (comptes épargne temps) et les retraites des hospitalo-universitaires.

Hélène Rouquette-Valeins